

## Le gouvernement, la droite et l'extrême-droite détestent les chômeurs-ses

Après avoir voté la possibilité pour le gouvernement de réglementer le régime d'assurance chômage par décret en court-circuitant l'UNEDIC et les organisations syndicales qui seront simplement « consultées », les député-es des formations de droite et d'extrême-droite ont aggravé le projet de loi présenté par le gouvernement au sujet de la réforme chômage.

Convaincus que l'ennemi n'est pas le chômage mais les chômeurs-ses, ces député-es ont adopté une disposition **réputant les abandons de poste de travail comme autant de démissions n'ouvrant pas droit aux allocations chômage**. Tout cela sans aucune étude d'impact et sur la base du tropisme idéologique patronal comme quoi ce ne sont jamais les conditions de travail ou les rémunérations trop basses qui sont en cause mais la mauvaise volonté des travailleurs-euses à s'adapter à l'offre de l'emploi qui leur est faite et qu'il faudrait par conséquent sanctionner. En cas d'abus, la droite propose de saisir les prud'hommes... mais une fois le mal fait, à savoir que le/la salarié-e aura été viré-e sans autre forme de procès !

A noter, mais cela n'est évidemment pas une surprise, que l'extrême droite ne s'est pas opposée à l'amendement. D'autant moins que la même a proposé par la suite un amendement pour que soit sanctionné un refus de CDI à la suite d'un CDD. Amendement finalement rejeté mais un groupe de travail a quand même été créé pour étudier la question !

Ajouté à cela la disparité de l'indemnisation chômage selon la localisation des chercheurs d'emploi et des bassins d'emploi, la modulation de la durée d'indemnisation selon la conjoncture, soit le dispositif canadien fortement critiqué pour les inégalités qu'il crée, l'entreprise de destruction des droits des travailleurs-ses les plus précaires et fragiles marche à plein tube. Pour mieux saper ensuite les droits de celles et ceux qui sont dans l'emploi. Tout cela avant une réforme des retraites qui promet de jeter nombre de travailleurs-euses dans la précarité, le chômage et la pauvreté.

**Pour l'Union syndicale Solidaires, ce qu'il nous faut c'est une continuité du salaire entre deux emplois, ce sont les 32h sans perte de salaire, un recrutement massif dans les services publics, une véritable bifurcation écologique et l'augmentation générale des salaires !**

**Pour le bien social, s'opposer aux capitalistes par tout moyen est une nécessité impérieuse ! Ils doivent être empêchés de nuire, notre camp social doit construire sans attendre le rapport de force indispensable.**